



PROGRAMME DE FORMATION

Maîtriser les assurances construction

(référence E19)

Objectifs

- Connaître les dispositions réglementaires en matière d'assurance des opérations de construction
- Gérer les dossiers et les contentieux relatifs aux assurances des opérations

Public

Assistant(e), gestionnaire, responsable d'opérations, DAF-RAF...

Prérequis

Disposer des connaissances de base en matière de chantiers et de maîtrise d'ouvrage

Méthodes et support

Exposé théorique illustré d'exemples - échanges avec les participants. Un support de cours sera remis à chaque participant.

Durée

1,00 jour(s)

7:00 heures

Informations complémentaires

Intervenant

Formation animée par une consultante spécialisée Assurance - SCET

Parcours formation

- Assistant(e) de Responsable d'opérations : Perfectionnement

Point fort

Des apports concrets pour vous accompagner dans la gestion de votre opération

Organisation

- Délai d'accès à la formation en "intra-entreprise" : cette formation sera mise en place dans un délai d'un mois à compter de la demande et selon les disponibilités de l'intervenant(e)
- Tarif : un devis personnalisé sera réalisé en fonction de votre demande
- Contact : corinne.probert@scet.fr - tél : 01 53 44 07 16
- Formation en présentiel dans une salle équipée (vidéo, paper-board) chez le client où via un prestataire ERP (Etablissement Recevant du Public).
- Horaires de la formation (à titre indicatif) : 9h/12h30 - 14h/17h30

Suivi et évaluation

- Suivi de l'action (questionnaire préalable, feuille de présence, ...)
- Evaluation des résultats (évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire) : via un questionnaire en ligne via Formavea

www.scet-formation.fr

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12

SA au capital de 26 608 000€ RCS Paris 562 000 349 SIRET 562 000 349 02188

SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : formation@scet.fr

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat





Accessibilité aux personnes handicapées : SCET Formation est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les alternatives possibles.

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr



Contenu

Les différents intervenants dans une opération

- Les acteurs
- La charge des risques avant réception
- La réception
- Les garanties légales dues par l'entrepreneur

L'assurance construction

- Comment estimer les risques avant le démarrage des travaux ?
- Les assurances et responsabilités avant réception
- La réception
- Les assurances et responsabilités après réception

La souscription des contrats

- Pour quels travaux ?
- Les attestations d'assurance RC (Responsabilité Civile) décennale